



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

[Site Internet](#) [Twitter](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

---

## Communiqué de presse

Non officiel

N° 2021/12

Le 17 mars 2021

### *Délimitation maritime dans l'océan Indien (Somalie c. Kenya)*

#### Lecture des conclusions finales de la Somalie le jeudi 18 mars 2021 à 15 heures

LA HAYE, le 17 mars 2021. Les audiences publiques en l'affaire relative à la *Délimitation maritime dans l'océan Indien (Somalie c. Kenya)* s'achèveront demain, au Palais de la Paix à La Haye, siège de la Cour. La Cour sera alors prête à entamer son délibéré.

La Cour a entendu la République fédérale de Somalie en ses plaidoiries le lundi 15 et le mardi 16 mars 2021. La République du Kenya ayant confirmé, par une lettre en date du 17 mars 2021, sa décision de ne pas participer à la procédure orale, la Somalie donnera lecture de ses conclusions finales le jeudi 18 mars 2021 à 15 heures.

---

#### Historique de la procédure

L'historique de la procédure figure dans les [communiqués de presse](#) n<sup>os</sup> 2014/27, 2017/5, 2020/13, 2021/9 et 2021/11, qui sont disponibles sur le site Internet de la Cour.

---

*Remarque :* Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

---

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler conformément au droit international, par des arrêts qui ont force obligatoire pour les parties concernées et sont sans appel, les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les Etats et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui peuvent lui être soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système dûment autorisées à le faire.

---

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)  
Mme Joanne Moore, attachée d'information (+31 (0)70 302 2337)  
M. Avo Sevag Garabet, attaché d'information adjoint (+31 (0)70 302 2394)  
Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)